

Le flamand : une langue régionale qui ne doit pas se perdre

Depuis la rentrée, le flamand fait partie des langues enseignées au collège européen Saint-Joseph.

Bruno Dimpre, directeur de l'établissement, explique son choix « À mon arrivée, afin de donner une direction au collège, j'ai évalué les besoins des élèves. J'ai constaté que les jeunes du territoire ne sont pas très mobiles, il leur faudra donc trouver un travail dans le secteur. Il faut leur apporter les bons outils pour cela et le flamand est la langue qui s'impose. Cette langue compte 50 000 locuteurs dans la région et 1 500 000 en Belgique. De plus, même si cette langue est différente du Néerlandais, elle facilite son apprentissage. Fort de cette décision, j'ai pris contact avec Jean-Paul Couché, président de l'institut de la langue régionale flamande. »



Les collèges d'Hondschoote et Gravelines se mettent au flamand.

Sauver la langue régionale flamande

L'institut de la langue régionale flamande a été créé il y a sept ans. Son but est de sauvegarder, transmettre et promouvoir la langue flamande dans la vie sociale, culturelle et économique mais aussi

d'obtenir des pouvoirs publics qu'elle puisse être enseignée en tant que langue régionale de France. Après un essai de trois ans dans quelques écoles primaires de la région, une évaluation a été faite conformément au protocole établi entre l'association et l'Éducation nationale. Les résultats étant

satisfaisants, l'Éducation nationale a émis un avis favorable à la poursuite de l'expérience mais n'a toujours pas donné son accord pour une expérimentation plus vaste, dans les collèges et lycées. Aussi, l'association continue son combat pour que cette langue, reconnue depuis 1999 par le ministère de la Culture, qui fait partie du patrimoine culturel de la région fasse enfin parti des langues étudiées de l'école primaire à l'université. Pour ce faire, elle lance une pétition, ayant déjà obtenu le soutien de nombreuses personnalités, sur son site Internet.

Un petit pas vient d'être franchi avec la convention signée entre les collèges Saint-Joseph de Hondschoote et de Gravelines et l'institut de la langue régionale flamande. Afin de pouvoir proposer le flamand aux élèves, les collèges ont dû aménager leurs emplois du temps. Avec la persévérance de l'association et les aménagements des établissements scolaires, le flamand a de grandes chances de connaître une nouvelle jeunesse dans la région. ■

► Institut de la langue régionale flamande : <http://www.amvt.org/>